

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 11-12

Artikel: Proverbes patois jurassiens : (suite)
Autor: Surdez, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fêtes multiples. Puis, encadrées de chants, des comédies du terroir sont portées à la scène, lors des soirées annuelles qui attirent chaque fois la grande assistance. Honneur à Paul Montavon, animateur et défenseur des belles traditions populaires, qui a su maintenir le flambeau, sans faille ni faiblesse !

Après 23 années d'activité prodigieuse, de dévouements inlassables, Paul Montavon a cédé sa place à M. Blaise Junod, professeur à Porrentruy. A l'occasion de son premier concert, le nouveau et compétent directeur a montré de quoi il était capable : il sera le digne successeur de ses devanciers. *Les Vieilles Chansons* méritent un tel chef !

Bonne chance, M. Junod !

En aivaint ! « Les Véyes Tchainsons » ! Tchaintèz !... Tchaintèz !... Pou vos poidé ! Pou vote piaïji, bîn chur ! Mains pour les âtres aitot, que sont aidé prêts de vôs écoutaie, poéche que vôs tchaintèz aivô vote tiûere, aiche bîn en patois qu'en français ! Les véyes murats de vote boinne vèlle vôs coingnéchant, ès sôriant de vôs vouere péssaie en robes siejainnes et en blodes de paiyisain. Meînme le Poûe-Sèyê aiccreupi devaint lai Mâjon de Vèlle é pus envie de triôlaie et de djôtaie que de bâchaie, tiaind è voit cés bèlles baïchattes y faire des rujâttès !... Qu'en dites-vos, les Bieuves Blôdes ?...

(Juin 1963.)

L'Aidjolat.

PROVERBES PATOIS JURASSIENS

Recueillis par Jules Surdez (suite)

Les hannes aint tus enne étchainne de bôs à tiu : s'elle ne ciaime pe elle feume. (*Les hommes ont tous un éclat de bois au séant : s'il n'est pas enflammé, il fume.*) (*Les hommes sont tous plus ou moins passionnés.*)

Ces que s'embraissant és fenêtres se bairtant derrie les lâdes. (*Ceux qui s'embrassent aux fenêtres se battent derrière les volets.*)

Cetu que vai chus son nê revînt chus ses tchaimbes. (*Celui « qui va sur son nez » qu'une gourmandise allèche, revient bredouille sur ses pieds.*)

Ço que vînt de tire-tire s'en vai de lire-lire. (*Ce qui a été acquis malhonnêtement (tiré) s'en va rapidement (s'envole).*)

D'în peut trontchat è y peut crâtre de bés djâchons. (*D'une vieille souche (d'un vieux tronc), il peut y croître de belles pousses.*)

E se fât méfiè des polains des Allemaignes et des tchevâx des Echpaignes. (*Il faut se méfier des poulains d'Allemagne et des chevaux d'Espagne.*)

Lai langue vai pus vite que les doux pies. (*La langue va plus vite que les deux pieds.*)

Djemaïs an n'on vu de petéts loups, aidé des grôs. (*Jamais on n'a vu de petits loups, toujours des grands.*)

Cetu que se prend se vât. (*Les conjoints se valent.*)

Cetu que n'ainme pe le roi n'en sairait dire lai fôle d'aidroit. (*Celui qui n'aime pas le roi n'en saurait dire le conte (fantastique, la fable) convenablement.*)

E se ne fât pe dévêtre devaint que d'allè à yét. (*Il ne faut pas se dévêtir avant d'aller au lit.*)

El ât cman Pitye-Moidget. E devise tot ço qu'è voit. (*Il est comme Pique-Ordure, il devine tout ce qu'il voit.*)

Pus de méties, pus de saitchats. (*Plus de métiers, plus de sachets (pour aller mendier).*)

An beille aidé ai crœutre les nœûjéyes an ces que n'aint pe de dents. (*On donne toujours à casser (à « craquer ») les noisettes à ceux qui n'ont pas de dents.*)

Cetu que se cope le nê se défidiure. (*Celui qui se coupe le nez se défigure.*)

C'ât tiaind qu'an on voichè qu'an voit les béstchemîns. (*C'est après avoir versé qu'on voit (ou : qu'on cherche, qu'an 'tyie) les beaux chemins.*)

An tire aidé ço qu'an peut des véyes tchevâx. (*On tire toujours ce que l'on peut des vieux chevaux.*)

E y airrive aidé ïn cômpe que ne ressanne pe les âtres. (*Il arrive toujours une fois qui ne ressemble plus aux autres.*)